

www.resp-fr.org



LES ATELIERS DU SERVICE PUBLIC 2012

UN ESPACE
DE RÉFLEXION
INTERPROFESSIONNEL
POUR LES CADRES
DE LA FONCTION
PUBLIQUE



LA CHARTE DU RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le Réseau des Ecoles de Service Public -RESP- a pour objectifs :

- De répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation ;
- De mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences ;
- De décloisonner la formation post-universitaire de service public ;
- De mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

Pour plus de renseignements sur les écoles membres du RESP et leurs formations, connectez-vous sur le site internet :

www.resp-fr.org

CONDITIONS D'INSCRIPTION

→ Lorsque votre formation continue est gérée par une école de l'Etat, (ENM, ENSP...) vous devez vous inscrire auprès de votre école.

Si ce n'est pas le cas, merci de bien vouloir transmettre ce bulletin d'inscription, dûment signé par votre autorité hiérarchique, directement au chef de projet de la session.

→ L'école organisatrice prend en charge les coûts pédagogiques liés à la rencontre.

→ Les frais de déplacement d'hébergement et de restauration des stagiaires sont pris en charge par leur institution de rattachement selon leurs propres modalités.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Martine CAILLAT DROUIN (coordonnatrice)
INSET Angers

Yannic ANTONIADES
EOGN

Pierre CAMMARATA
ENPJJ

Maxence CHORVOT
INET

Patrick DEBUT
ESEN

Isabelle De CAEVEL
EHESP

Audrey DELATER GUELLEC
ENA

Marie-Laure DURAND
IRA de Metz

Claudie FERCHAUD
ENSOP

Céline FOUCHARD CHANYTREUIL
IGPDE

Béatrice GAYET
ENG

Thierry GUIGUET DORON
ENSPo

Mathias HANTZEN
ENAP

Alain KIK
EOGN

Liliane MATEO
ENSOSP

Céline MICHEL
EN3S

Annick MONTEIL
ESEN

Isabelle SALIOU
ENM

Marie Françoise VINCENT
INTEFP

Danielle MICHEL
RESP

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

La déclaration commune fondant le réseau est signée en septembre 1996 à l'École nationale de la santé publique à Rennes.
En 2012, trente neuf écoles participent aux activités du réseau.

Centre national de la fonction publique territoriale

CNFPT Paris

Centre d'enseignement supérieur de la marine

CESM Paris

École d'administration militaire

EAM Saint Cyr Coëtquidan

École nationale d'administration

ENA Strasbourg

École nationale d'administration pénitentiaire

ENAP Agen

École nationale des douanes

END Tourcoing

École nationale des finances publiques

ENFiP Noisy le Grand

École nationale des greffes

ENG Dijon

École nationale de la magistrature

ENM Bordeaux

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse

ENPJJ Roubaix

École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers

ENSOSP Aix en Provence

École nationale supérieure des officiers de police

ENSOP Cannes-Ecluses

École des hautes études en santé publique

EHESP Rennes

École nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

ENCCRF Montpellier

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENGEES Strasbourg

École nationale supérieure de la police

ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

ENSSIB Villeurbanne

École nationale supérieure de sécurité sociale

EN3S Saint Etienne

École nationale des services vétérinaires

ENSV Marcy-l'Etoile

École nationale des travaux publics de l'Etat

ENTPE Vaulx-en-Velin

École des officiers du commissariat de la marine

EOCM Lanvéoc Poulmic

École des officiers de gendarmerie nationale

EOGN Melun

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

ESEN Poitiers - Futuroscope

Ecoles - Centre de formation et de documentation des affaires maritimes

E-CFDAM Nantes

Groupement des écoles d'administration de l'armée de l'air

GEAAA Salon de Provence

Institut de formation de l'environnement

IFORE Paris

Institut de la gestion publique et du développement économique

IGPDE Vincennes

Institut national des études territoriales

INET Strasbourg

Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers

INSET Angers

Institut national spécialisé d'études territoriales du Dunkerque

INSET Dunkerque

Institut national spécialisé d'études territoriales de Montpellier

INSET Montpellier

Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy

INSET Nancy

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

INTEFP Marcy-l'Etoile

Institut régional d'administration de Bastia

IRA Bastia

Institut régional d'administration de Lille

IRA Lille

Institut régional d'administration de Lyon

IRA Lyon

Institut régional d'administration de Metz

IRA Metz

Institut régional d'administration de Nantes

IRA Nantes

Sous-direction du recrutement et de la formation du ministère de l'intérieur

SDRF Lognes

LA RICHESSE D'UN RÉSEAU BASÉ SUR LE PRINCIPE DE L'INTER PROFESSIONNALITÉ

Dans notre société en profonde mutation économique et sociale, l'action des services publics s'exerce dans des conditions de plus en plus complexes.

Au niveau local, elle exige la participation et la coordination d'un grand nombre d'acteurs publics.

Les ateliers du service public s'adressent aux personnels des trois fonctions publiques, dans une approche pluridisciplinaire. La confrontation des points de vue de professionnels confirmés et la compréhension de leurs modes d'action respectifs sont de nature à rapprocher des cultures professionnelles différentes. Ces rencontres favorisent la mise en synergie des acteurs et des moyens nécessaires à la conduite de projets toujours plus ambitieux en réponse aux besoins des populations.

Les ateliers du service public créent un espace de réflexion, d'échanges de savoir pour faciliter la rencontre professionnelle de tous ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de l'action commune, dans la perspective d'une efficacité globale.

Chacun des thèmes renvoie à une approche interprofessionnelle, afin de mieux connaître, pour chaque institution, les enjeux et les modes de fonctionnement.

Le dispositif des ateliers du service public est fondé sur un double principe :

→ Principe de réciprocité organisationnelle

→ Principe de collaboration pédagogique

En prenant en charge l'organisation d'un atelier et l'accueil des publics d'autres administrations, chaque école a ainsi cherché à témoigner de ce qui devrait être le maître mot de ces ateliers : la coopération.

CALENDRIER DES ATELIERS 2012

| | | |
|-------------------|--|------|
| ATELIER 1 | La déontologie du cadre et le management de la prévention des risques IRA - 24 janvier 2012 à Metz | p.07 |
| ATELIER 2 | Intelligence économique territoriale : le territoire au cœur des stratégies publiques de développement économique Ministère économie et finances - Du 30 et 31 janvier 2012, Paris 12 ^e | p.08 |
| ATELIER 3 | De l'information préoccupante au signalement et du signalement à la saisine du Juge des enfants ENPJJ - Du 12 au 14 mars 2012 à Roubaix | p.09 |
| ATELIER 4 | Les enjeux d'un management transgénérationnel ENA - Le 20 mars 2012 à Paris | p.10 |
| ATELIER 5 | Accompagner les personnels victimes d'événements traumatisants : premières démarches ENAP - Du 20 au 22 mars 2012 à Agen | p.11 |
| ATELIER 6 | Autorité et management - enjeux, pratiques, postures et procédures ENPJJ - Du 21 au 23 mars 2012 à Roubaix | p.12 |
| ATELIER 7 | La scolarisation des élèves en situation de handicap EHESP - Du 26 au 28 mars 2012 à Rennes | p.13 |
| ATELIER 8 | La responsabilité pénale non-intentionnelle ENM - Du 2 au 4 mai 2012 à Paris | p.14 |
| ATELIER 9 | De la conception à la réalisation d'un festival : Enjeux et responsabilités des acteurs publics et privés INSET - Du 4 au 6 juin 2012 à Nancy | p.15 |
| ATELIER 10 | La place du retour d'expérience dans la gestion des risques ENSOSP - Du 12 et 13 juin 2012 à Paris | p.16 |
| ATELIER 11 | Secret professionnel et partage d'informations dans les pratiques d'intervention sociale INSET - Du 12 au 14 juin 2012 à Angers | p.17 |
| ATELIER 12 | Risques psychosociaux : approche et prévention au sein des services publics INTEFP - Du 20 au 22 juin 2012 à Marcy-L'Etoile | p.18 |

| | | |
|----------------------------------|---|------|
| ATELIER 13 | Dimension émotionnelle dans le management ESEN - Du 10 au 13 septembre 2012 à Futuroscope Chasseneuil | p.19 |
| ATELIER 14 | Ethique professionnelle de service public : illusion ou réalité ? ESEN - Du 17 au 19 septembre 2012 à Futuroscope Chasseneuil | p.20 |
| ATELIER 15 | Les services publics et le respect du principe de laïcité ESEN - Du 24 au 26 septembre 2012 à Futuroscope Chasseneuil | p.21 |
| ATELIER 16 | Influence de la recomposition des territoires sur nos pratiques : un nouveau rôle pour le cadre de service public ? EHESP - Du 25 au 27 septembre 2012 à Rennes | p.22 |
| ATELIER 17 | Management des équipes et gestion des conflits ENSOP - Du 25 au 27 septembre 2012 à Cannes-Ecluse | p.23 |
| ATELIER 18 | Mettre en place et animer un réseau professionnel IGPDE - Du 27 au 28 septembre 2012 à Vincennes | p.24 |
| ATELIER 19 | Violences et agressivité des usagers : adapter l'organisation et accompagner les agents ENSP - Du 2 et 3 octobre 2012 à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or | p.25 |
| ATELIER 20 | Les relations Education nationale - Collectivités territoriales INSET - Du 5 au 7 octobre 2012 à Nancy | p.26 |
| ATELIER 21 | La lutte contre la fraude ENM - Du 8 au 10 octobre 2012 à Paris | p.27 |
| ATELIER 22 | Santé globale des enfants et des adolescents : cohérence entre politiques de santé et actions éducatives INSET - Du 12 au 14 novembre 2012 à Nancy | p.28 |
| ATELIER 23 | La sécurité dans les espaces publics urbains INSET - Du 13 au 15 Novembre 2012 à Montpellier | p.29 |
| ATELIER 24 | L'évolution de la GPRH dans la Fonction Publique INTEFP - Du 15 au 16 novembre 2012 à Marcy-L'Etoile | p.30 |
| ATELIER 25 | Les jeunes et l'autorité publique ENM - Du 3 au 5 décembre 2012 à Paris | p.31 |
| SESSIONS INTER-ÉCOLES | Les sessions inter-écoles 2012 de l'EHESP EHESP - Du 5 au 9 mars 2012 à Rennes | p.32 |

ATELIER N°1

DATE

24 JANVIER 2012

LIEU

IRA
15, AVENUE DE LYON
57070 METZ

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

CHEF DE PROJET

MARIE-LAURE DURAND
03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

CONTACT

MARIE-LAURE DURAND
mldurand@ira-metz.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

23 DÉCEMBRE

LA DÉONTOLOGIE DU CADRE ET LE MANAGEMENT DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

PROBLÉMATIQUE

Les textes en matière de déontologie sont actuellement en évolution (saisine et fonctionnement de la commission de déontologie notamment) et tendent à reporter sur l'encadrement des administrations la responsabilité de l'appréciation et de la prévention des risques.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Identifier et comprendre le sens et l'évolution des principes déontologiques qui s'appliquent à eux dans l'exercice de leurs fonctions et au-delà ;
- Clarifier la signification des obligations auxquelles sont soumis les agents au regard des valeurs de la fonction publique ;
- Maîtriser les questions déontologiques et disciplinaires dans la GRH et développer la capacité de prévention.

CONTENU

- Actualité du thème des valeurs et de la déontologie dans la fonction publique ;
- La spécificité des règles déontologiques dans la fonction publique (origine, pluralité des fondements, principales obligations) ;
- La responsabilité déontologique du cadre de proximité, pour lui-même et son équipe ; responsabilités traditionnelles et nouvelles ;
- La mise en pratique de la déontologie dans la GRH et le management de la prévention des risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de séquences théoriques, d'exercices sur les textes et d'études de cas.

PUBLIC VISÉ

Cadres de proximité en situation managériale.

ATELIER N°2

DATE
LES 30 ET 31 JANVIER 2012

LIEU
MINISTÈRE ÉCONOMIE ET FINANCES
139 RUE DE BERCY, PARIS 12^e

ÉCOLES ORGANISATRICES
INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (IGPDE)
ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE
NATIONALE (EOGN)
INSTITUT NATIONAL
SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES TERRITORIALES (INSET DE
DUNKERQUE)

CHEFS DE PROJET
MARTIN PIETRI (IGPDE)
DOMINIQUE SCHOENHER (EOGN)
DOMINIQUE FLORIN (INSET DUNKERQUE)

CONTACT
MARTIN PIETRI (IGPDE)
martin.pietri@finances.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
15 DÉCEMBRE 2011

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : LE TERRITOIRE AU CŒUR DES STRATÉGIES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PROBLÉMATIQUE

Avec la mondialisation, la compétition économique s'établit non seulement entre les Etats mais aussi entre les territoires. La mobilisation des acteurs publics et privés devient alors une nécessité afin d'assurer le développement d'un bassin d'emploi, autour d'activités qui auront été identifiées comme stratégiques pour le territoire et de favoriser le développement des emplois sur ce territoire. C'est tout l'enjeu aujourd'hui de l'intelligence économique (IE) territoriale.

L'intelligence économique implique la maîtrise du cycle complet de l'information. Avec l'IE territoriale, le territoire est perçu comme un système organisé d'échange d'informations.

C'est bien dans les territoires que se trouvent les ressources scientifiques, économiques et humaines qui représentent la capacité collective à anticiper et à préparer l'ensemble des acteurs publics et privés à affronter les mutations de demain.

L'intelligence économique territoriale offre aux décideurs des outils de connaissance, de veille et d'analyse des acteurs du territoire pour engager une réflexion stratégique et une politique de développement d'un territoire.

OBJECTIFS

- Partager les notions et les objectifs de l'intelligence économique territoriale
- Appréhender les interactions avec les acteurs privés les limites du champ d'action des acteurs publics
- Identifier les outils de veille, de diffusion et de collaboration propres à l'IET
- Échanger les bonnes pratiques des territoires

CONTENU

- Enjeux et objectifs stratégiques de l'intelligence économique territoriale
- La connaissance d'un territoire : notion, définition et champ d'action
- Les schémas stratégiques d'Intelligence Territoriale
- Les méthodes et les outils de veille
- Recensement, collaboration et mises en réseaux des acteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports conceptuels, cas pratiques, échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Décideurs publics, responsables du développement économique et du développement local.

ATELIER N°3

DATE

DU 12 MARS AU 14 MARS 2012

LIEU

ENPJJ

16 RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)
ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE (ENPJJ)
INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ DES ÉTUDES
TERRITORIALES (INSET ANGERS)

CHEFS DE PROJET

MARIE-DOMINIQUE ROMOND (ENPJJ)
ISABELLE SALIOU (ENM)
MARTINE CAILLAT-DROUIN (INSET ANGERS)

CONTACTS

PIERRE CAMMARATA
03 59 03 13 64
pierre.cammarata@justice.fr
ENPJJ

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 FÉVRIER 2012

DE L'INFORMATION PRÉOCCUPANTE AU SIGNALEMENT ET DU SIGNALEMENT À LA SAISINE DU JUGE DES ENFANTS

PROBLÉMATIQUE

La loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a profondément modifié le champ d'intervention administrative et judiciaire.

A ce jour, la mise en place des nouveaux dispositifs de recueil et de traitement des informations préoccupantes est en voie d'achèvement et les circuits de signalement ont été revisités. Un état des lieux est aujourd'hui possible et chaque acteur à même de repérer avec plus de justesse le périmètre de son action et le champ de compétence qui lui revient.

Cet atelier doit permettre aux professionnels confrontés, dans l'exercice de leurs missions, au recueil d'une information préoccupante, de mieux appréhender la place, le rôle et les actions menées par les différents acteurs dans ce nouveau contexte.

OBJECTIFS

- Mieux appréhender les rôles et place des différents acteurs dans le dispositif mis en place lors du traitement d'une information préoccupante ;
- Agir vers une meilleure articulation de l'action en tant qu'acteurs institutionnels ;
- Mieux évaluer ce qui relève du risque ;
- Prendre en compte l'ensemble des données et actions menées en amont au niveau administratif et mieux appréhender le processus judiciaire.

CONTENU

- Connaître le sens, les finalités, les enjeux de la réforme - Loi du 5 mars 2007, circulaire d'orientation du 6 mai 2010 ;
- Rappeler les textes concernant le périmètre de l'information préoccupante
- Présenter et situer le dispositif des CRIP ;
- Identifier les attentes et contraintes des différents acteurs au regard des dispositifs mis en place ;
- Présentation de la démarche d'évaluation ;
- Les « bonnes pratiques » en matière de traitement de l'information préoccupante : présentation et échanges ;
- Les « bonnes pratiques » en matière de traitement du signalement : présentation et échanges ;
- Les rôles et place de chaque acteur dans le dispositif mis en place lors du traitement d'une information préoccupante : présentation et échanges.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés suivis d'échanges, ateliers.

PUBLIC VISÉ

Tous professionnels concernés par la question de l'information préoccupante (Justice, Éducation nationale, Conseils généraux, Services sociaux..).

ATELIER N°4

DATE

LE 20 MARS 2012

LIEU

ENA
2, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE
75006 PARIS

ÉCOLES ORGANISATRICES

INSTITUT NATIONAL DES ÉTUDES TERRITORIALES (INET)
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)

CHEFS DE PROJET

MAXENCE CHORVOT (INET)
maxence.chorvot@cnfpt.fr
AUDREY DELATER (ENA)
audrey.delater-guellec@ena.fr

CONTACT

AUDREY DELATER (ENA)
audrey.delater-guellec@ena.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 FÉVRIER 2012

LES ENJEUX D'UN MANAGEMENT TRANSGÉNÉRATIONNEL

PROBLÉMATIQUE

Trois générations se croisent au sein des organisations publiques : celle dite du « baby boom » qui a commencé à partir à la retraite, celle qui lui succède, dite génération X, et enfin la génération Y née à l'ère du numérique, de l'instantanéité de l'information et des réseaux sociaux. Ces trois générations n'ont pas toujours le même rapport au travail, qu'il s'agisse du sens, des conditions de travail, du rythme, de l'organisation, du management et des nouveaux outils, ou de l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle. A ce défi d'intégration se combine la question de la transmission entre les agents partants, dépositaires d'une mémoire et d'un savoir-faire, et ceux issus des nouvelles générations. C'est à ce double défi que tente de répondre un management transgénérationnel.

OBJECTIFS

- Savoir développer un mode de management transgénérationnel
- Apprendre à valoriser les compétences propres à chacune des générations
- Favoriser le travail en commun

CONTENU

- Panorama sociologique et démographique des différentes générations
- Les codes, le rapport au travail et les besoins des différentes générations
- Promouvoir les échanges intergénérationnels des savoirs et savoirs-faires
- Intégration des différentes générations dans un même collectif de travail : organisation et management

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, présentation d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres supérieurs des trois fonctions publiques.

ATELIER N°5

DATE
DU 20 AU 22 MARS 2012

LIEU
ENAP
440, AVENUE MICHEL SERRES
BP 28
47916 AGEN

ÉCOLE ORGANISATRICE
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE (ENAP)

CHEF DE PROJET
RENÉ MATHIAS HANTZEN

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
1^{er} FÉVRIER 2012

ACCOMPAGNER LES PERSONNELS VICTIMES D'ÉVÉNEMENTS TRAUMATISANTS : PREMIÈRES DÉMARCHES

PROBLÉMATIQUE

Certains professionnels sont régulièrement confrontés à des situations difficiles : agression verbale ou physique, suicide, accident...

Le traumatisme psychologique qui suit touche parfois d'autre personne que les victimes directes. Sans se substituer aux différents professionnels qui peuvent intervenir (médecins, psychologues, assistant sociaux...) l'encadrement direct a la charge de recevoir les victimes et les témoins d'événements traumatisants. Ces entretiens sont primordiaux et, mal conduits, ils peuvent occasionner d'irréremédiables dégâts dans le climat social.

Comment identifier les victimes ? Quelle stratégie mettre en place ?

Cette session vise à apporter des éléments de réponse pour guider la réflexion et l'action des cadres confrontés à ce type de problématique.

OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre aux cadres de conduire les premières démarches d'accompagnement des agents de leurs équipes, victimes d'événements traumatisants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser les cadres à la prise en charge des publics ayant eu à vivre un événement traumatisant.
- Définir ce qu'est un événement traumatisant.
- Proposer plusieurs techniques d'entretien adaptées aux différentes situations traumatisantes
- Donner des outils, des méthodes pour que cet entretien soit bien vécu par les personnes qui viennent de subir une situation traumatisante.

CONTENU

- Rappels : la communication et ses enjeux relationnels, les entretiens, le débriefing
- Les notions de stress et de traumatisme : identification, repères, approche clinique
- Les acteurs de la prise en charge post-traumatique : identifier, orienter et articuler son action

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche didactique et mises en situation.

PUBLIC VISÉ

Tout agent en situation d'encadrement amené à accompagner les personnels de leur(s) équipe(s) victimes d'événements traumatisants.

ATELIER N°6

DATE

DU 21 MARS AU 23 MARS 2012

LIEU

ENPJJ

16 RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE (ENPJJ)

CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA (ENPJJ)
03 59 03 13 64
pierre.cammarata@justice.fr

CONTACT

PIERRE CAMMARATA
03 59 03 13 64
pierre.cammarata@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

17 FÉVRIER 2012

AUTORITÉ ET MANAGEMENT - ENJEUX, PRATIQUES, POSTURES ET PROCÉDURES

PROBLÉMATIQUE

La question de l'autorité est constitutive de l'acte managérial. Souvent elle ne se pense qu'en situation conflictuelle. Souvent aussi, elle se focalise sur la personne, confondant l'activité professionnelle et les qualités personnelles.

Mieux assumer son rôle de manager en mettant en œuvre l'acte et la posture d'autorité suppose de comprendre le processus qui confère de l'autorité au manager, au regard des spécificités liées à sa fonction et à son institution.

A partir des représentations des stagiaires, nous distinguerons les éléments constitutifs de l'autorité pour la définir d'une manière générale avant de l'appliquer dans les situations contextualisées que peuvent connaître les professionnels présents.

Avoir de l'autorité et faire autorité apparaîtront alors comme des constructions d'autorisation individuelle au sein d'un collectif soutenu par une institution.

Dans un contexte de critique de l'autorité, celle-ci pourra-t-elle être pensée comme un processus de double autorisation : celle de l'institution qui autorise ses acteurs à s'autoriser des initiatives ?

OBJECTIFS

- Définir l'autorité au regard des fonctions managériales ;
- Penser les enjeux liés à l'autorité dans son contexte institutionnel ;
- Comprendre les enjeux liés au contexte institutionnel des autres stagiaires ;
- Trouver des réponses à la question de l'autorité efficace dans les fonctions managériales ;
- Interroger son rapport à l'autorité.

CONTENU

- Contenus théoriques : approche de l'exercice de l'autorité en situation managériale
- Contenu pratique : faire autorité en situation managériale
(Utilisation d'une méthodologie de compréhension de l'exercice de l'autorité en contexte professionnel)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Participation active des stagiaires (individuelle et par groupe ; échanges entre eux et l'intervenant).

Apports théoriques et réflexifs de l'intervenant.

PUBLIC VISÉ

Tous cadres des 3 fonctions publiques et de la Sécurité sociale.

ATELIER N°7

DATE

DU 26 AU 28 MARS 2012

LIEU

EHESP RENNES
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ
PUBLIQUE - EHESP
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD
35043 RENNES
TÉL : 02 99 02 27 44
FAX : 02 99 02 26 26

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
(EHESP)
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
(ESEN)

CHEFS DE PROJET

BERNARD LUCAS (PROFESSEUR EHESP)
PATRICK DEBUT (DIRECTEUR ADJOINT ESEN)

CONTACT

BÉATRICE FURET
02 99 02 27 44
beatrice.furet@ehesp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 FÉVRIER 2012

LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

- S'informer sur l'état de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005
- Repérer les stratégies des acteurs, leurs logiques de fonctionnement et leurs effets sur la prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent handicapé
- Analyser les facteurs de résistance et les obstacles à la conduite d'un projet de scolarisation ainsi que les stratégies favorisant les démarches innovantes
- S'approprier les démarches adaptées entre les acteurs en croisant les regards et en confrontant les pratiques : études de cas et travaux de groupes.

CONTENU

- Journée 1
Le changement de paradigme de la loi du 11 février 2005
Enjeux et conditions de réussite de la scolarisation des enfants malades et en situation de handicap
- Journée 2
Les conditions de réussite de la scolarisation des enfants malades et handicapés - Travaux de groupes
La participation de la famille au projet de scolarisation : la dimension éthique
- Journée 3
Regards et stratégies dans d'autres pays d'Europe
L'approche québécoise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences, débats, partage d'expériences d'acteurs du terrain.

PUBLIC VISÉ

Directeur d'établissement médico-social, directeur d'établissement scolaire, professionnel des MDPH, médecin de l'éducation nationale, médecin inspecteur de santé publique, personnel social et de santé de l'éducation nationale, IEN-AIS, enseignants, magistrat, cadres territoriaux, responsables de services enfance, éducation, jeunesse, apprentissage, formation professionnelle et tout professionnel concerné par la thématique.

ATELIER N°8

DATE

DU 2 AU 4 MAI 2012

LIEU

ENM PARIS
3 TER, QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

CHEF DE PROJET

CAMILLE HENNETIER
Camille.hennetier@justice.fr

CONTACT

CAMILLE HENNETIER
Camille.hennetier@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 MARS 2012

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE NON-INTENTIONNELLE

PROBLÉMATIQUE

La loi du 10 juillet 2010 sur la définition des délits non-intentionnels et modifiant notamment l'article 121-3 du code pénal avait tenté de concilier les objectifs contradictoires de prise en compte des attentes des victimes et de lutte contre une pénalisation excessive de l'action des décideurs publics. Les objectifs de la loi ont-ils été atteints ?

OBJECTIFS

- Présenter un bilan de l'application de la loi du 10 juillet 2010
- Analyser les procès dits d'accidents collectifs
- Croiser les approches juridiques et professionnelles de magistrats et de représentants de diverses fonctions publiques.

CONTENU

- Analyse de la jurisprudence ;
- Réflexion sur la notion de causalité indirecte et sur la nouvelle hiérarchie des fautes : faute très légère, faute simple, faute caractérisée, faute délibérée, et ses conséquences ;
- Conduite, tant sur le fond que sur la forme, des procès relatifs à des accidents collectifs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences et conférences-débats.

PUBLIC VISÉ

Magistrats
Cadres des trois fonctions publiques et plus spécifiquement :
Officiers de gendarmerie
Commissaires de police
Inspecteurs du travail
Cadres de la fonction publique territoriale.

ATELIER N°9

DATE

DU 4 AU 6 JUIN 2012

LIEU

INSET DE NANCY
1, BOULEVARD D'AUSTRASIE
54001 NANCY CÉDEX
03 83 19 22 22

ÉCOLES ORGANISATRICES

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES DE NANCY (INSET)
ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE (ENPJJ)
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

CHEFS DE PROJET

FRANÇOIS DERUDDER (INSET NANCY)
MARIE FRANÇOISE VINCENT (INTEFP)
PIERRE CAMMARATA (ENPJJ)

CONTACT

FRANÇOIS DERUDDER
03 83 19 22 27
francois.derudder@cncfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

FIN AVRIL 2012

DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION D'UN FESTIVAL : ENJEUX ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

PROBLÉMATIQUE

Les festivals occupent une place prépondérante dans les politiques locales. Ces manifestations revendiquent une forme d'appartenance esthétique, sociale, culturelle qui est à la croisée de nombreux enjeux de société (sécurité, prévention, etc.).

Les festivals utilisent toutes les capacités qu'offre l'espace public afin de les rendre de plus en plus attractif (usines, stade, monuments, voies publiques, etc.). Ils concentrent de nombreuses problématiques et mobilisent chaque année administrations, partenaires publics ou privés.

Les festivals développent un imaginaire ou s'enchevêtrent le possible, le probable et l'interdit, ce qui nécessite de faire un point sur l'exercice des responsabilités confiées aux agents et les attentes des différents partenaires et usagers.

OBJECTIFS

- Appliquer ou faire appliquer les règles de sécurité relatives aux manifestations et aux festivals relatives à l'accueil, l'encadrement du public et la réglementation.
- Sensibilisation aux différentes esthétiques artistiques contemporaines (les musiques actuelles et populaires, les Arts de la rue, le cirque, etc.).
- Développer une approche partenariale entre les différentes administrations, les collectivités locales, les organisateurs et les artistes.
- Maîtriser les règles juridiques applicables aux activités du spectacle et mettre en place une méthodologie d'intervention auprès des entreprises de spectacle vivant et enregistré.

CONTENU

- Montage d'un festival, le retro planning, comment choisir son espace public, s'assurer du caractère professionnel de la manifestation, etc ;
- Relations interprofessionnelles et relations aux équipes artistiques et techniques, les espaces de dialogue et de concertation ;
- La responsabilité de la sécurité (pouvoir de police municipale, responsabilité des organisateurs, responsabilité du fonctionnaire) ;
- La réglementation sur les SSIAP, Code du travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, visite de site et/ou festival, échange d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres des 3 fonctions publiques concernés par la réglementation et la mise en œuvre d'un événementiel sur l'espace public.

ATELIER N°10

DATE

LES 12 ET 13 JUIN 2012

LIEU

ENSOSP
RUE OUDINÉ
75013 PARIS

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS
DE SAPEURS POMPIERS (ENSOSP)
INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES (INSET)

CHEFS DE PROJET

LILIANE MATEO (ENSOSP)
DOMINIQUE FLORIN (INSET)

CONTACT

LILIANE MATEO
Liliane.mateo@ensosp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 MAI 2012

LA PLACE DU RETOUR D'EXPÉRIENCE DANS LA GESTION DES RISQUES

PROBLÉMATIQUE

Le retour d'expérience est à la fois un outil d'apprentissage pour les organisations et un élément de culture professionnelle des équipes concernées.

Il constitue est une procédure essentielle dans l'amélioration des plans de secours et dans le processus de prévention en général. L'analyse des étapes de l'action qui ont bien ou mal fonctionné et des propositions d'amélioration constituent un élément utile à l'organisation afin de faire évoluer les méthodes et les techniques d'intervention.

La conduite d'un retour d'expériences suppose la compréhension des enjeux en œuvre et la maîtrise de la méthode et le renforcement des liens entre les acteurs.

OBJECTIFS

- Appréhender l'utilité du retour d'expérience dans la prévention ;
- Identifier les étapes de conduite d'un retour d'expérience ;
- Analyser les informations recueillies et les exploiter pour construire des scénarios d'actions alternatives.

CONTENU

- Qu'est-ce qu'un retour d'expériences ? quelle est son utilité ?
- La démarche et la méthode d'une conduite de retour d'expérience ;
- La collecte d'informations ;
- L'implication des acteurs ;
- Les freins et les limites au retour d'expérience ;
- Échanges de pratiques d'autres secteurs publics ou privés (industrie, armée...) ;
- Synthèse des enseignements des exercices de la sécurité civile.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports conceptuels, mises en situation, échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Responsables prévention.

Cadres impliqués dans la mise en œuvre de plan de secours.

ATELIER N°11

DATE

DU 12 AU 14 JUIN 2012

LIEU

INSET ANGERS
RUE DU NID DE PIE
49016 ANGERS

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES D'ANGERS (INSET)

CHEF DE PROJET

LAURENT SOCHARD (INSET D'ANGERS)

CONTACT

LAURENT SOCHARD
02 41 22 41 37
Laurent.sochard@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 MAI 2012

SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE D'INFORMATIONS DANS LES PRATIQUES D'INTERVENTION SOCIALE

PROBLÉMATIQUE

OBJECTIFS

- Clarifier le concept de secret professionnel en intervention sociale et sa spécificité pour les intervenants sociaux.
- Connaître le cadre juridique et réglementaire.
- Identifier les logiques et les pratiques des différentes institutions autour du secret professionnel et comprendre les difficultés qui en résultent.
- Distinguer secret et secret partagé.
- Réfléchir à la façon dont un cadre peut manager la question du secret dans son service.

CONTENU

- Définition, champ d'application, professionnels concernés
- Cadres législatifs et juridiques (application et sanctions du non respect)
- Ethique, déontologie du secret professionnel
- Les situations nécessitant le secret et celles obligeant sa levée
- Information partagée, secret partagé, des notions à construire : principes, pertinence, recours et conditions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques.

PUBLIC VISÉ

Magistrats
Cadres des services sociaux des conseils généraux impliqués dans les missions d'ASE
Cadres PJJ
Commissaires de police
Inspecteurs du travail
Cadres en charge de politiques sanitaires et sociales.

ATELIER N°12

DATE

DU 20 AU 22 JUIN 2012

LIEU

INTEFP

1498, ROUTE DE SAIN BEL
69280 MARCY L'ETOILE

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

CHEF DE PROJET

MARIE-FRANÇOISE VINCENT (INTEFP)
RESPONSABLE DE PROJET

CONTACT

MARIE-FRANÇOISE VINCENT
TÉL : 04 78 87 47 55
FAX : 04 78 87 47 00
marie-francoise.vincent@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 MAI 2012

RISQUES PSYCHOSOCIAUX : APPROCHE ET PRÉVENTION AU SEIN DES SERVICES PUBLICS

PROBLÉMATIQUE

Les agents de la fonction publique sont soumis à des conditions de travail parfois difficiles. Ils n'échappent pas à la souffrance au travail tant par le développement des relations difficiles à l'usager, que par le harcèlement, les organisations complexes, les agressions, ... Le contexte est marqué par la prise en compte des risques psychosociaux notamment avec le rapport Nasse-Legeron, l'accord du 20 novembre 2009 sur la santé et la sécurité dans la fonction publique et les négociations sociales sur le stress au travail. Il apparaît important de développer une réflexion sur les risques psychosociaux pour les identifier et organiser leur prévention.

OBJECTIFS

Il s'agira d'échanger et partager entre les participants, cadres et managers des différents services publics, afin développer la prise en compte des risques psychosociaux dans leur diversité, tant en terme d'évaluation du risque que de prévention.

- Connaître les enjeux des risques psychosociaux, et la nécessité de leur anticipation dans l'Administration ;
- Caractériser les risques psychosociaux (violences, agressions, stress, harcèlement, charge de travail, ...) et leurs effets, à travers différentes approches ;
- Identifier les acteurs et des moyens de prévention ;
- Réfléchir à la façon dont un cadre peut participer à la construction de démarches de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Interventions - Ateliers - Table ronde.
Echanges et partage d'expérience.

PUBLIC VISÉ

Cadres des services publics.

ATELIER N°13

DATE

DU 10 AU 13 SEPTEMBRE 2012

LIEU

ESEN
BOULEVARD DES FRÈRES LUMIÈRE
BP 72000
TÉLÉPORT 2
86360 FUTUROSCOPE

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
(ESEN)

CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL (ESEN)
05 49 49 25 24
annick.monteil@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 JUIN 2012

DIMENSION ÉMOTIONNELLE DANS LE MANAGEMENT

PROBLÉMATIQUE

Le rôle des émotions dans l'action humaine n'est plus à prouver. Partant du paradigme de l'individu défini comme un tout « bio psycho social », toute approche du management devrait intégrer naturellement la dimension émotionnelle aux différents niveaux des actes du cadre responsable : individuel, interindividuel, collectif.

L'individu en situation professionnelle est le siège d'interactions permanentes entre le système cognitif (rationnel) et le système affectivo-émotionnel. Dès lors, la reconnaissance de cette dernière dimension par le dirigeant le rend plus apte à agir en conscience en situation complexe. Elle implique notamment de revoir le rapport à soi, à l'autre, au temps, à la situation et surtout à « l'objectif ».

Outre la connaissance partagée des éléments constitutifs de cette dimension émotionnelle dans le management, cet atelier interrogera les pratiques de régulation des émotions au sein des activités managériales. Il permettra de travailler sur la posture professionnelle du cadre, ouvrant à la question d'une éthique de l'action en analysant l'impact de l'état émotionnel dans les situations professionnelles.

OBJECTIFS

Permettre aux participants de mieux :

- Connaître ce que recouvre le terme « émotions » et les processus en jeu dans les organisations et les groupes humains ;
- Identifier leur rôle dans la décision et l'action des individus en situation professionnelle ;
- Comprendre l'importance et l'impact de la reconnaissance de l'émotionnel dans le management.

CONTENU

- Comprendre la construction des émotions et leur inscription dans le travail ;
- Intégrer la dimension émotionnelle des choix d'actions de l'organisation et ses effets secondaires ou pervers sur son fonctionnement ;
- Réfléchir sur la place de « l'intelligence émotionnelle » comme compétence managériale et capacité à développer.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences, débats, témoignages, travaux en ateliers.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques.

ATELIER N°14

DATE

DU 17 AU 19 SEPTEMBRE 2012

LIEU

ESEN
BOULEVARD DES FRÈRES LUMIÈRE
BP 72000
TÉLÉPORT 2
86360 FUTUROSCOPE

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
(ESEN)

CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL (ESEN)
05 49 49 25 24
annick.monteil@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 JUIN 2012

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DE SERVICE PUBLIC : ILLUSION OU RÉALITÉ ?

PROBLÉMATIQUE

Socio-éthique, bioéthique, éthique communicationnelle, l'éthique envahit le langage. Dans le champ du travail, elle est convoquée comme pétition de principe, comme emblème, revendiquée sous forme de codes déontologiques dans la plupart des entreprises publiques et privées. Technicité et compétences ne suffisent plus. Aujourd'hui, il faut aussi une éthique à laquelle accrocher le fondement de l'action.

Les managers de service public, détenteurs d'une portion de la puissance publique, sont responsables du respect des valeurs inscrites dans la Constitution et de celles qui sont imposées par la relation à l'usager-citoyen. Ils sont aussi les garants que leurs collaborateurs subordonnés auront la même préoccupation.

L'exercice de responsabilités de management dans un service public impose de réfléchir sur les responsabilités confiées et sur les attentes des différents partenaires et usagers. Il impose une démarche éthique, c'est-à-dire une démarche d'adoption de comportements en fonction de principes de conduite fondés sur des valeurs propres à leur service.

OBJECTIFS

- Explorer le concept d'éthique et son corollaire, la déontologie ;
- S'interroger sur la nature de ce qu'on peut appeler une éthique professionnelle ;
- Confronter les points de vue des différents services publics représentés ;
- Apporter des éléments permettant de réfléchir, pour son propre service, à une démarche éthique.

CONTENU

- Qu'est-ce que l'éthique et pourquoi la question se pose aujourd'hui ?
- Éthique professionnelle et responsabilités ;
- Éthique et management.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques, travaux de groupe en ateliers, retours d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques.

ATELIER N°15

DATE

DU 24 AU 26 SEPTEMBRE 2012

LIEU

ESEN
BOULEVARD DES FRÈRES LUMIÈRE
BP 72000
TÉLÉPORT 2
86360 FUTUROSCOPE

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
(ESEN)
ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE (ENPJJ)
INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES (INSET NANCY)

CHEFS DE PROJET

ANNICK MONTEIL (ESEN)
PIERRE CAMMARATA (ENPJJ)
ANNE RINNERT (INSET NANCY)

CONTACT

ANNICK MONTEIL (ESEN)
05 49 49 25 24
annick.monteil@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 JUIN 2012

LES SERVICES PUBLICS ET LE RESPECT DU PRINCIPE DE LAÏCITÉ

PROBLÉMATIQUE

La société française a construit son modèle social et politique autour des principes fondateurs de la République. Les principes et les valeurs qui fondent le service public connaissent des évolutions qu'il appartient aux managers publics de faire vivre à l'épreuve du quotidien. Les agents publics sont de plus en plus confrontés à la difficulté de faire respecter les principes de laïcité et de neutralité.

Se posent alors pour le cadre de service public les questions de la gestion de cette situation dans son management au quotidien ou encore du traitement des écarts entre les valeurs prescrites et l'action des agents.

OBJECTIFS

- Connaître la situation en France au regard du respect de la diversité spirituelle et du principe de laïcité ;
- Maîtriser la législation relative au respect et à l'application du principe de laïcité afin d'être capable de la rappeler et de l'expliciter ;
- Prévenir et traiter les situations à problèmes : quelles mesures, quels outils institutionnels ?
- Identifier les postures à adopter vis à vis d'un usager / d'un agent qui, par son attitude, comportement, discours... (re)met en cause le principe de laïcité.

CONTENU

- La laïcité, un principe universel, une valeur républicaine (approche historique)
- La diversité spirituelle (approche philosophique)
- Le cadre juridique de la laïcité en France (approche juridique)
- Le respect du principe de laïcité et les points de tension qui peuvent y être liés
- Les postures et les outils pour le traitement de situations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Interventions : universitaire, chercheur, expert institutionnel et retour d'expérience de praticiens ;
Travaux de groupe en ateliers suivis de restitutions devant l'ensemble des participants ;
Témoignages et table ronde.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la Sécurité sociale.

ATELIER N°16

DATE

DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2012

LIEU

EHESP
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD
35043 RENNES
TÉL : 02 99 02 27 44
FAX : 02 99 02 26 26

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLES DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ
PUBLIQUE (EHESP)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE (EN3S)
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

CHEFS DE PROJET

ISABELLE DE CAEVEL
RESPONSABLE FORMATION CONTINUE EHESP
CÉLINE MICHEL
RESPONSABLE DE PROJET FORMATION EN3S
ANNE DUCHATEAU
RESPONSABLE DE PROJET FORMATION INTEFP

CONTACT

BÉATRICE FURET
02 99 02 27 44
beatrice.furet@ehesp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 AOÛT 2012

INFLUENCE DE LA RECOMPOSITION DES TERRITOIRES SUR NOS PRATIQUES : UN NOUVEAU RÔLE POUR LE CADRE DE SERVICE PUBLIC ?

PROBLÉMATIQUE

Les réformes récentes de l'Etat relatives aux services publics ont fortement modifié l'environnement institutionnel remplaçant les territoires au centre des problématiques. Les missions des cadres de services publics sont fortement impactées, d'où une recomposition des relations partenariales. Ces changements de postures nécessitent de mobiliser de nouvelles compétences.

OBJECTIFS

- Identifier les évolutions des jeux d'acteurs induites par la recomposition des territoires ;
- Établir de nouvelles conditions favorables à la coopération, à la coordination et au partenariat ;
- Conduire les politiques publiques en tenant compte des évolutions et des spécificités des territoires.

CONTENU

- Les enjeux et défis de la recomposition des territoires ;
- L'animation territoriale : entre rénovation et innovation partenariale ;
- Les comportements de coopération et de collaboration ;
- L'articulation entre les différents échelons des politiques publiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences, débats, partage d'expériences d'acteurs du terrain, témoignages, travail en ateliers.

PUBLIC VISÉ

Directeurs et Cadres des services publics (niveaux régional et départemental) secteurs santé publique, assurance maladie, collectivités territoriales, travail, emploi, formation professionnelle... et tout professionnel intéressé par la thématique.

ATELIER N°17

DATE

DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2012

LIEU

ENSOP
106, RUE DÉSIRÉ THOISON
77130 CANNES-ECLUSE
01 64 69 35 00

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS
DE POLICE (ENSOP)
ÉCOLE NATIONALE DES GREFFES (ENG)

CHEFS DE PROJET

CLAUDIE FERCHAUD (ENSOP)
COMMISSAIRE PRINCIPAL CHEF DE L'UNITÉ DES
RELATIONS INTERNATIONALES ET DES
PARTENARIATS
BÉATRICE GAYET (ENG)

CONTACTS

CLAUDIE FERCHAUD (ENSOP)
claudie.ferchaud@interieur.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

25 JUIN 2012

MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET GESTION DES CONFLITS

PROBLÉMATIQUE

La difficulté et la diversité des situations rencontrées, le stress, la pénibilité des missions tout autant que la personnalité des uns et des autres conduisent à des tensions dans le cadre du travail. Ces tensions peuvent alors ouvrir sur des conflits qui retentissent sur le dynamisme d'un service, l'efficacité professionnelle et le climat relationnel.

Le responsable se trouve dans une position charnière qui l'expose à ces situations conflictuelles diverses. Ainsi, à travers la fonction de management qui lui incombe, il doit pouvoir assumer un rôle de médiateur au sein de son équipe. De même, sa mission d'encadrement implique qu'il sache épauler ou conseiller adéquatement les fonctionnaires qu'il commande pour réguler les tensions qui jalonnent la vie d'un service.

Pour aborder efficacement la gestion des conflits, deux axes de travail seront mis en évidence : tout d'abord une analyse introspective, notre manière de réagir individuellement face aux antagonismes interpersonnels auxquels nous sommes confrontés, ensuite une explication des ressorts de la dynamique conflictuelle, ainsi que l'identification des différentes catégories de conflits et des solutions possibles.

OBJECTIFS

A l'issue du stage, afin de développer les relations au sein de son unité ou service, le stagiaire sera capable d'identifier les différents types de conflit pouvant intervenir, d'analyser les causes, de dégager les solutions adéquates et des outils de prévention.

CONTENU

- Les émotions, le stress, l'agressivité, principes de communication et d'analyse transactionnelle
- Le conflit : la dynamique du conflit, les différents types de conflits, les différentes situations de conflits
- Gestion de la motivation, autorité hiérarchique, management situationnel, style de leadership
- La gestion du conflit : les différentes manières de gérer les conflits et de les prévenir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et réunions-discussions - ateliers et études de cas - témoignages.

PUBLIC VISÉ

Tout cadre responsable d'une équipe ou d'un service.

ATELIER N°18

DATE

LES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2012

LIEU

IGPDE
20 ALLÉE GEORGES POMPIDOU
VINCENNES

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (IGPDE)

CHEF DE PROJET

CÉLINE FOUCHARD-CHANTREUIL
RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT « UNIVERSITÉ
DES CADRES ET FORMATIONS AU MANAGEMENT »

CONTACT

BRIGITTE TRONC
01 58 64 83 01
brigitte.tronc@finances.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 AOÛT 2012

METTRE EN PLACE ET ANIMER UN RÉSEAU PROFESSIONNEL

PROBLÉMATIQUE

Comment échanger, produire et faire vivre une structure en réseau ? Pour quelle finalité : échanger des pratiques ou des connaissances, favoriser le travail collaboratif, l'innovation et la créativité, animer un groupe ? Choisir de travailler en réseau nécessite d'obtenir l'implication et la contribution des membres du réseau qu'ils soient internes ou externes. Cette formation vous apporte les clés pour créer ou optimiser votre réseau en fonction de votre stratégie et de vos objectifs.

OBJECTIFS

- Définir les enjeux et les objectifs de la mise en réseau.
- Identifier les différentes natures et structures de réseaux.
- Adapter son management à la maturité de son réseau.
- Favoriser les flux d'information.
- Renforcer son réseau en exploitant au mieux toutes les ressources circulant dans un réseau.
- Coordonner, communiquer et organiser la contribution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche personnalisée : chaque participant construit son plan d'actions et le descriptif de sa fonction de pilote de réseau.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques.

ATELIER N°19

DATE

LES 2 ET 3 OCTOBRE 2012

LIEU

ENSP
9, RUE CARNOT
69450 SAINT CYR AU MONT D'OR

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE
(ENSP)
INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES (INSET) DE DUNKERQUE

CHEFS DE PROJET

THIERRY GUIGUET-DORON (ENSP)
ANNICK DROAL (CNFPT)
DOMINIQUE FLORIN (INSET DUNKERQUE)

CONTACT

THIERRY GUIGUET-DORON (ENSP)
Thierry.guiguet-doron@interieur.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} SEPTEMBRE 2012

VIOLENCES ET AGRESSIVITÉ DES USAGERS : ADAPTER L'ORGANISATION ET ACCOMPAGNER LES AGENTS

PROBLÉMATIQUE

Les professionnels des services publics sont amenés à être confrontés aux violences des usagers qui peuvent prendre des formes et des intensités diverses.

Tenter d'en identifier les causes peut permettre un travail sur les réponses à apporter au phénomène.

Question de société ? L'utilisateur d'hier est aujourd'hui devenu un client exigeant.

Question d'individus ? Les difficultés des citoyens touchés par l'insécurité, y compris économique, exacerbent les rapports à l'autre

Question de management ? L'évolution dans l'organisation des services publics et la recherche d'efficacité entraînent une distanciation dans les rapports humains.

Cette violence ressentie par ceux qui sont « au service de » peut être vécue au mieux comme faisant partie du métier, au pire comme un manque de savoir faire.

Dans les deux cas, cette violence ne doit pas être banalisée mais prise en compte par l'institution qui doit définir ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Il s'agit d'agir et de réagir pour ne pas seulement subir et subir seul.

OBJECTIFS

- Identifier ce que recouvre le terme de violence dans les organisations et les groupes humains et son évolution à travers les âges
- Appréhender l'impact de la violence pour la victime et pour l'organisation
- Identifier le rôle de l'institution et du manager dans la gestion de la violence et dans sa prévention et l'accompagnement des équipes concernées
- Capitaliser les bonnes pratiques à partir d'expériences existantes.

CONTENU

- Anthropologie de la violence
- Analyse de l'ampleur du phénomène dans les services au public
- Présentation de recherches sur la violence dans les services publics
- Conséquences individuelles et organisationnelles de l'agressivité
- Comment organiser la prise en charge de la violence ? comment organiser sa prévention ?
- Présentation des pratiques innovantes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports conceptuels, mises en situation, échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Responsables ressources humaines, responsables de services aux usagers, directeurs de services.

ATELIER N°20

DATE

DU 5 AU 7 OCTOBRE 2012

LIEU

INSET NANCY
1, BOULEVARD D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CÉDEX
03 83 19 22 22

ÉCOLES ORGANISATRICES

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES DE NANCY (INSET)
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
(ESEN)

CHEFS DE PROJET

ANNE ABA-PAREA (INSET NANCY)
VIVIANE BAYAD (INSET NANCY)
ANNICK MONTEIL (ESEN)

CONTACT

ANNE ABA-PAREA
03 83 19 22 26
Anne.aba-perea@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 SEPTEMBRE 2012

LES RELATIONS ÉDUCATION NATIONALE - COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PROBLÉMATIQUE

Force est de constater que le mouvement de décentralisation/déconcentration a modifié le contexte éducatif sur le territoire national.

Le partage des compétences éducatives a connu une forte évolution, notamment au niveau local, et a conduit les acteurs à définir de nouveaux modes de relation.

Mais cette articulation reste encore en équilibre tant l'écart entre le principe d'égalité de traitement des élèves et la diversité de la réalité des territoires est grande.

Comment se répartir les actions à mener et établir une démarche d'autant plus positive qu'elle sera cohérente et globale ?

Cet atelier tentera de dégager les enjeux du partenariat Education nationale/Ville dans le cadre d'une éducation partagée.

OBJECTIFS

- Connaître les grandes missions de l'éducation nationale et des collectivités territoriales en direction des enfants et des jeunes
- Définir les enjeux d'un projet éducatif partagé sur un territoire
- Repérer les contraintes et les facteurs qui favorisent un travail en partenariat
- Identifier les modes de coopération et les pistes de réflexion.

CONTENU

- Travail sur les représentations
- Présentation des acteurs et de leurs missions
- Les temps de l'enfant, le scolaire et le péri scolaire
- Le projet éducatif local et la place des différents partenaires
- Présentation d'expériences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux de groupe, échanges.

PUBLIC VISÉ

Cadres des services éducation enfance des villes et intercommunalités, Inspecteurs de l'Éducation Nationale.

ATELIER N°21

DATE

DU 8 AU 10 OCTOBRE 2012

LIEU

ENM

3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

CHEF DE PROJET

CAMILLE HENNETIER (ENM)

CONTACT

CAMILLE HENNETIER (ENM)
Camille.hennetier@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

31 AOÛT 2012

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

PROBLÉMATIQUE

En écho au décret du 18 avril 2008 créant une délégation nationale de lutte contre la fraude, défini comme une atteinte aux finances publiques, cette session recensera l'ensemble des acteurs concernés ainsi que les dispositifs législatifs à même de s'appliquer dans cette lutte.

OBJECTIFS

- Recenser les acteurs des différentes administrations : organismes sociaux locaux et nationaux, administrations publiques, services de police judiciaire ;
- Alimenter une réflexion sur l'effectivité du triptyque prévention-détection-répression.

CONTENU

- Les problématiques générales de la lutte contre la fraude aux finances publiques et l'architecture du dispositif.
- La typologie des fraudes fiscales, sociales, douanières.
- Le travail illégal.
- Les politiques publiques en matière de lutte contre les fraudes et le lien avec la lutte contre la délinquance de droit commun.
- La politique pénale en la matière.
- Les techniques innovantes de lutte contre la délinquance via la voie financière.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences et tables rondes suivies de débats avec les participants.

PUBLIC VISÉ

Magistrats

Officiers de police, officiers de gendarmerie,

Inspecteurs du travail, officiers de douane judiciaire, cadres fonctions publiques.

ATELIER N°22

DATE

DU 12 AU 14 NOVEMBRE 2012

LIEU

INSET DE NANCY
1, BOULEVARD D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CÉDEX
TÉL : 03 83 19 22 22
FAX : 03 83 19 22 19

ÉCOLES ORGANISATRICES

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES (INSET DE NANCY)
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ
PUBLIQUE (EHESP)
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
(ESEN)

CHEFS DE PROJET

ANNE ABA PEREA (INSET NANCY)
VIVIANE BAYAD (INSET NANCY)
ISABELLE DE CAEVEL (EHESP)
PATRICK DEBUT (ESEN)

CONTACT

ANNE ABA PEREA
Anne.aba-perea@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 OCTOBRE 2012

SANTÉ GLOBALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS : COHÉRENCE ENTRE POLITIQUES DE SANTÉ ET ACTIONS ÉDUCATIVES

PROBLÉMATIQUE

Promouvoir l'approche globale de la santé des enfants et des adolescents constitue une préoccupation forte dans notre pays et s'avère indispensable du fait de la multitude des déterminants (environnement social, familial, culturel, qualité et hygiène de vie, ...) qui participent à la construction de la personnalité, de l'autonomie et de la relation à l'autre des citoyens de demain. Différentes politiques et institutions, mobilisant des approches multidisciplinaires - qui dépassent les sciences de la santé - et multiprofessionnelles, concourent à la construction de la santé globale des enfants et des adolescents. Mais la cohérence entre les dispositifs, leurs implications et les modes de coopérations est toujours à améliorer. Cette rencontre vise à favoriser l'élaboration d'une culture commune entre responsables qui ont la charge des dispositifs d'accompagnement des enfants et adolescents dans des temps différents et à travers des missions diverses mais complémentaires.

OBJECTIFS

- Favoriser l'élaboration d'une culture commune pour une meilleure santé globale collective des enfants et des adolescents
- Clarifier le concept de santé globale
- Analyser la cohérence des politiques publiques concernées, de leurs enjeux et leurs déclinaisons
- Identifier à travers les logiques et les pratiques des différentes institutions les moyens de promouvoir une santé globale des enfants et adolescents.

CONTENU

- Définition du concept de santé globale, approche internationale, analyse des enjeux sociétaux, réflexions sur les déterminants et l'impact de différentes politiques publiques sur la santé globale collective des enfants et des adolescents
- Présentation du développement de la construction de la personnalité, de l'autonomie et de la relation à l'autre. Lien avec les déterminants d'une santé globale
- Présentation des politiques publiques en santé et des dispositifs d'actions éducatives, enjeux, déclinaisons locales et cohérence dans un objectif de santé globale
- Analyse d'expériences dans les champs de la santé et de l'éducation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, échanges et analyses d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres des services déconcentrés de l'Etat, Cadres PJJ.
Cadres des services enfance-jeunesse, de santé et de restauration collective des Collectivités territoriales, médecins de PMI.
Chefs d'établissement de l'enseignement agricole.
Personnels de direction, Conseillers techniques médico-sociaux, corps d'inspection de l'Education nationale.
Et tout cadre intéressé par la thématique.

ATELIER N°23

DATE

DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2012

LIEU

INSET MONTPELLIER
76, PLACE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
34065 MONTPELLIER CEDEX 2

ÉCOLES ORGANISATRICES

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES
TERRITORIALES (INSET MONTPELLIER)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS
DE SAPEURS POMPIERS (ENSOSP)
ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE
NATIONALE (EOGN)

CHEFS DE PROJET

JEAN PIALOUX (INSET DE MONTPELLIER)
LILIANE MATÉO (ENSOSP)
ALAIN KIK (EOGN)

CONTACT

JEAN PIALOUX
04 67 99 76 31
jean.pialoux@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 OCTOBRE 2012

LA SÉCURITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS URBAINS

PROBLÉMATIQUE

Les espaces publics urbains sont le lieu où se joue la vie de la cité dans toutes ses composantes mais ils sont aussi le lieu de la confrontation d'usages souvent contradictoires, voire conflictuels. Ceci peut générer des formes multiples de risques qui peuvent mettre en danger les différentes populations qui pratiquent ces espaces au quotidien ou à l'occasion d'événements particuliers. Les services publics qui gèrent au quotidien le fonctionnement de la ville et les institutions chargées de la sécurité des biens et des personnes et de la prévention des comportements à risque sont confrontés aujourd'hui à des situations nouvelles qui imposent à ces acteurs d'échanger entre eux, pour appréhender l'évolution de ces enjeux et, au-delà de positions dogmatiques, faire évoluer les comportements individuels et collectifs.

OBJECTIFS

- Préciser le concept d'espace public et identifier les lieux affectés par différentes formes de risques connues ou émergentes.
- Analyser les formes spécifiques de risques générées par des flux urbains (voirie, transports, toutes formes de déplacements...), des activités (chantiers, commerce...), des manifestations ponctuelles à caractère culturel, sportif, politique..., et les dispositifs de régulation et d'intervention disponibles.
- Appréhender l'évolution des comportements individuels et collectifs en jeu dans ces différents cas de figure.
- Identifier les acteurs concernés, leurs fonctionnements, logiques, pratiques.

CONTENU

- Approche sociologique des comportements à risques sur l'espace public et de la perception de l'insécurité par les populations ; analyse des « stratégies d'évitement ».
- Approche juridique de la mise en danger d'autrui et des outils existant pour réguler les conflits d'usage.
- Présentation de politiques de prévention et d'organisation d'événements intégrant des dispositifs adaptés aux publics concernés (ex : Tour de France, festivals, concerts rock...)
- Présentation d'expériences positives d'équipes confrontées à des violences urbaines (transports, sapeurs-pompiers...).
- La limite espace public / espace privé : quelles légitimités pour des interventions dans la gestion de situations conflictuelles ?
- Comportements individuels et collectifs : comparaison France / Autres pays, autres cultures.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Interventions théoriques, juriste, sociologue. Travail en ateliers sur études de cas et restitution. Tables-rondes, débats.

PUBLIC VISÉ

Urbanistes.

Cadres Territoriaux et Etat encadrant des personnels intervenant dans l'espace public et confrontés à des problèmes de sécurité affectant leurs agents et des usagers.

Chefs de projet de manifestations ou d'événements comportant un volet sécurité important. Officiers gendarmerie et sapeurs-pompiers, chefs police municipale. Inspecteurs d'académie, proviseurs.

ATELIER N°24

DATE

LES 15 ET 16 NOVEMBRE 2012

LIEU

INTEFP
1498 ROUTE DE SAIN BEL
BP 84
69280 MARCY L'ETOILE
TÉL : 04 78 87 47 47
FAX : 04 78 87 47 00

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

CHEF DE PROJET

ANNE DUCHATEAU :
RESPONSABLE DE PROJET
TÉL : 04 78 87 47 28
FAX : 04 78 87 47 00
anne.duchateau@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} OCTOBRE 2012

L'ÉVOLUTION DE LA GPRH DANS LA FONCTION PUBLIQUE

PROBLÉMATIQUE

La réforme de l'Etat en cours induit de profonds changements sur plusieurs niveaux :

- Evolution des missions et des modalités d'intervention
- Changement dans les structures organisationnelles
- Evolution des métiers exercés et des compétences attendues.
- Développement de l'inter-ministériarité et des passerelles inter fonctions publiques dans la gestion des parcours individuels.

Dans ce contexte une question fondamentale se pose : comment accompagner voire même anticiper ces changements, au plan des ressources humaines ?

Reflét de la structure, de la culture et de l'histoire de chaque administration, Les ressources humaines, constituent en effet un enjeu majeur de la réforme, vecteur des transformations, bien au-delà de la dimension gestion.

OBJECTIFS

Ce séminaire sera l'occasion, pour les différents acteurs (cadres dirigeants, cadres intermédiaires, agents) de prendre du recul et d'échanger sur les expériences conduites dans un environnement qui évolue de manière rapide et profonde.

Au-delà des modalités de mise en œuvre propres à chacun, la session sera l'occasion d'offrir un espace pour croiser les regards et partager analyses et questionnements.

- Quelle politique mettre en place pour accompagner l'évolution des services rendus au public, des métiers et des itinéraires individuels ?
- Quelles conditions pour aller d'une GRH vers une GPRH qui prend en compte le contexte spécifique de la fonction publique (gestion des emplois et des compétences et gestion statutaire) ?
- Quelle place de l'encadrement dans cet accompagnement du changement ?
- Quel dialogue social renouvelé pour accompagner ces évolutions ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Interventions, échanges, débats, ateliers.

PUBLIC VISÉ

Cadres des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

ATELIER N°25

DATE

DU 3 AU 5 DÉCEMBRE 2012

LIEU

ENM PARIS
3 TER, QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

CHEF DE PROJET

ISABELLE SALIOU (ENM)

CONTACT

ISABELLE SALIOU (ENM)
isabelle.saliou@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 MARS 2012

LES JEUNES ET L'AUTORITÉ PUBLIQUE

PROBLÉMATIQUE

Réfléchir de manière pluridisciplinaire à l'évolution des relations entretenues par les jeunes avec les représentants de l'autorité publique et aux voies possibles pour améliorer ces relations.

OBJECTIFS

- Clarifier les notions d'autorité et d'autorité publique
- S'interroger sur la spécificité du rapport à l'autorité à l'adolescence
- Décrire l'évolution des comportements juvéniles à l'égard des représentants de l'autorité : enseignants, forces de l'ordre, représentants des pouvoirs publics, magistrats
- Explorer les voies possibles pour modifier les relations parfois dégradées entre les jeunes et les institutions publiques.

CONTENU

- Approche pluridisciplinaire de la notion d'autorité publique et de rapport à l'autorité publique : (philosophie, sociologie, sciences)
- Réflexion sur la crise de l'autorité dans la société contemporaine
- Analyse des expériences des titulaires de l'autorité publique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, analyse d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Magistrats.
Officiers de gendarmerie.
Commissaires de police.
Cadres des fonctions publiques.
Education Nationale.
PJJ.

DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

LIEU

EHESP RENNES
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD
35043 RENNES
TÉL : 02 99 02 27 44
FAX : 02 99 02 26 26

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
(EHESP)

CHEF DE PROJET

CHRISTOPHE LE RAT
DIRECTEUR ADJOINT DES ÉTUDES EHESP
INSCRIPTIONS AUPRÈS DE : BÉATRICE FURET
beatrice.furet@ehesp.fr
02 99 02 27 44

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 FÉVRIER 2012
(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

LES SESSIONS INTER-ÉCOLES 2011 DE L'EHESP SERONT ACCESSIBLES DANS LE CADRE DES RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES

OBJECTIFS

- Confronter les points de vue de professionnels confirmés avec ceux des élèves en cours de formation.
- Identifier les différents partenaires intervenant dans le champ traité par la thématique : leurs rôles, leurs contraintes, leurs modes de représentation et d'action.
- Développer des relations partenariales à promouvoir entre les professions concernées.
- Appréhender les conditions, les démarches méthodologiques et les moyens nécessaires à une coopération efficace ou à un meilleur positionnement réciproque.
- Partager ses expériences.

CONTENU

- Thématique 1 : Traitement de la maltraitance.
- Thématique 2 : Santé-Prison.
- Thématique 3 : Risques psycho sociaux et travail.
- Thématique 4 : Système d'information et protection des personnes.
- Thématique 5 : Jeunes ou société en difficulté ? Les jeunes vulnérables face aux difficultés sociales.
- Thématique 6 : Travailler en partenariat pour gérer une crise sanitaire : le cas des épidémies infectieuses.
- Thématique 7 : Précarité et souffrance psychique.
- Thématique 8 : La contrefaçon du médicament.

Le contenu détaillé de chaque thématique est accessible sur le site du RESP :
www.resp-fr.org rubrique : Activités et formations - Session Inter-écoles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences, partage d'expériences, travail en atelier.

PUBLIC VISÉ

Tout cadre travaillant dans les services ou administrations des 3 fonctions publiques intéressé par l'une des thématiques proposées.

Bulletin d'inscription



M^{me}, M^{lle}, M. (nom, prénom) :

Fonction :

Organisme / Employeur :

Téléphone professionnel :

Adresse mail professionnelle :

Adresse personnelle :

.....

Inscription à l'atelier n° :

Titre de l'atelier :

.....

Dates de l'atelier :

Motivations :

.....

Date :

Signature de l'employeur

Date :

Signature de l'agent

LES ÉCOLES PARTENAIRES

www.resp-fr.org



Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
80, Rue de Reuilly
CS 41232
75578 PARIS Cédex 12

École des hautes études en santé publique (EHESP)
Avenue du Professeur Léon Bernard
CS 74312
35043 RENNES

École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S)
27, Rue des docteurs Charcot
42031 SAINT ETIENNE Cédex 2

École nationale d'administration (ENA)
1, Rue Sainte Marguerite
67000 STRASBOURG

Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers (INSET)
Rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 ANGERS Cédex 01

Institut national spécialisé d'études territoriales de Dunkerque (INSET)
1-7, Place de la République
BP 5251
59140 DUNKERQUE Cédex 1

Institut national spécialisé d'études territoriales de Montpellier (INSET)
76, Place de la Révolution Française
34965 MONTPELLIER Cédex 2

Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy (INSET)
3, Boulevard d'Austrasie
54001 NANCY

École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)
440, Avenue Michel Serres
BP 28
47916 AGEN Cédex 9

École nationale des greffes (ENG)
5, Boulevard de la Marne
BP 9
21071 DIJON Cédex

École nationale de la magistrature (ENM)
10, Rue des Frères Bonie
33080 BORDEAUX Cédex

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)
16, Rue Curoir
59052 ROUBAIX

École nationale supérieure des officiers de police (ENSOP)
46, Rue Désiré Thoison
77130 CANNE ECLUSES

École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers (ENSOSP)
1070 Rue du lieutenant Parayre
BP 40470
13592 AIX EN PROVENCE Cédex 3

École nationale supérieure de la police (ENSPo)
9, Rue Carnot
69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESEN)
Boulevard des Frères Lumière
BP 72000 - Téléport 2
86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cédex

Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)
20, Allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES

Institut national des études territoriales (INET)
2A, Rue de la Fonderie
67080 STRASBOURG Cédex

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP)
1498, Route de Sain Bel
BP 84
69280 MARCY-L'ETOILE

Institut régional d'administration de Metz (IRA)
15, Avenue du Lyon
57070 METZ